

## «La grève ne se décrète pas»

***Les syndicats de la fonction publique cherchent à rassembler les troupes après la suppression de 412 postes dans le budget de l'exécutif. Un défi, au vu de la faible mobilisation.***

Mercredi 18 décembre 2019 RACHAD ARMANIOS



Environ 800 personnes avaient manifesté le 5 décembre pour dénoncer les coupes dans le projet de budget. La fronde devrait reprendre fin janvier-début février.

KEYSTONE/Jean-Christophe Bott

Les syndicats de la fonction publique genevoise sont en colère, au lendemain du vote du budget 2020 de l'Etat, qui a vu la droite et le MCG refuser la création de 412 postes que demandait le Conseil d'Etat. «La réponse devrait être à la hauteur de cette attaque, réagit Albert Anor, du Syndicat des services publics, mais la grève ne se décrète pas, au risque de nous retrouver à être une poignée de convaincus à tenter de bloquer le pont du Mont-Blanc...»

Et la fronde que les représentants du personnel espèrent mener fin janvier ou début février n'est effectivement pas gagnée au vu de la faible mobilisation constatée en amont du vote du budget. Environ 800 personnes ont manifesté une semaine avant et une petite centaine ont fait le pied de grue devant la salle du Grand Conseil le jour dit.

### **Les syndicats pris de court**

M. Anor explique cette mobilisation «très limitée» par un certain fatalisme. Alors que la commission des finances a pris les syndicats de court, «les jeux semblaient faits». En outre, l'annuité que voulait suspendre le gouvernement a été rétablie par l'alliance droite-MCG, poursuit le syndicaliste. «Il y a eu une impression de victoire alors que la suppression des postes dans le budget paraît impalpable.» La fonction publique réagirait-elle seulement quand on touche à son porte-monnaie? «Non, j'en veux pour preuve que la suspension de l'annuité en 2016 n'a pas suscité de mobilisation mais a été annulée après un recours en justice.»

***«Quand les gens saisiront la gravité de la situation, ils réagiront» Fabienne Payré, cartel intersyndical de la fonction publique***

Pour organiser la riposte et mobiliser les troupes, les syndicats veulent maintenant expliquer au personnel les «conséquences catastrophiques» de ces postes qui manqueront dans les services et sur le terrain. Le SSP entend organiser des réunions sectorielles, dans les services, dans les écoles. Une façon de «prendre la température» tout en la faisant monter. «Quand les gens saisiront la gravité de la situation, ils réagiront», veut croire Fabienne Payré, du Cartel intersyndical de la fonction publique. Elle explique que celui-ci tiendra mi-janvier une assemblée des délégués où les syndicats discuteront des moyens d'action. «Par exemple, une grève du zèle ou administrative.»

### **Société vieillissante**

A en croire Albert Anor, au Département de l'instruction publique, qui demandait 194 postes en plus, «il y aura des licenciements puisqu'une grande partie de ces postes concernent des gens qui ont déjà été engagés à la rentrée». Ecole inclusive, violence scolaire au Cycle, formation obligatoire jusqu'à 18 ans, autant de missions et défis qui seront préterités, ajoute-t-il. «Les classes seront encore plus remplies, des élèves feront des trajets plus longs, les options seront moins nombreuses au collègue», avertit-il.

Les besoins sont aussi criants à l'Hôpital ou à l'Institution de maintien à domicile, prévient M. Anor, qui accuse la droite de vouloir affaiblir les prestations publiques pour favoriser le secteur privé.

### **«L'État devra réduire son train de vie»**

En termes de revendications, il s'agit de défendre ces postes, voire d'en demander davantage pour répondre aux besoins d'une société qui se paupérise, vieillit et dont la démographie augmente. «Surtout, la fonction publique doit protester contre le projet de réformes structurelles, c'est-à-dire un amaigrissement de l'Etat», estime Albert Anor, en référence aux propos de la ministre des Finances, la PLR Nathalie Fontanet. «L'an prochain, Genève ne pourra pas avoir un budget aussi déficitaire que celui-ci. L'Etat va devoir réduire son train de vie tout en assurant les prestations publiques», a-t-elle déclaré dans Le Temps.

«Les promesses que la RFFA (réforme fiscale des entreprises, ndlr) permettrait de creuser la dette sans conséquences pour les prestations n'étaient que des chimères pour faire passer la pilule», conclut Albert Anor.